



La lettre de l'AGLIF

N° 105 — janvier février MARS 2023

LIONS à la Fête des citrons de MENTON

Association des pasteurs gouverneurs Lions de France

JANVIER FEVRIER MARS 2023

Association loi 1901

— Siège Social 295, rue Saint-Jacques — 75005 — PARIS

Communiqué de l'AGLIF

Précisions par son Président Charles GARZIA

Suite à la dernière information envoyée à tous les membres de L'AGLIF, je souhaite vous donner certaines précisions indispensables afin de mieux vous éclairer sur la position de l'AGLIF.

Je souhaite, par cette mise au point, défendre la position exprimée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion, et retrouver si possible la sérénité indispensable à la vie de notre mouvement.

L'AGLIF regroupant de nombreux gouverneurs se doit d'avoir une attitude de respect envers toutes les idées, mais, a l'obligation de faire connaître sa totale réprobation sur des écrits qui ne respectent pas la position des responsables de cette association.

Le rôle de comité des sages qu'elle devrait jouer lui impose de proposer ce qui est bien pour l'évolution du LCI où, à défaut, d'exprimer son désaccord sur certaines prises de position.

Charles Garzia

Président 2022-2023

COTISATION

Il est nécessaire de rappeler que pour être membre de l'AGLIF, il faut payer sa cotisation, et être à jour de ce paiement.

« Point d'argent, point de Suisse ! » *Racine, Les plaideurs*

Réunion du CA de l'AGLIF du 6 février 2023

Par visioconférence

EXTRAITS du compte rendu rédigé par Claude Cappez Secrétaire 2022-2023

Charles GARZIA président, ouvre la séance en remerciant chaleureusement tous les amis dont la présence est réconfortante.

L'ordre du jour comporte 2 points : Les sujets de réflexion proposés par P. FARRUGIA et la convention de Marseille Elections des Officiels.

Réflexions sur les sujets proposés : par le conseil 2023-2024

- 1) Faut-il redéfinir nos priorités face à la multitude de clubs service, Charles nous a déjà envoyé des contributions et nous fera parvenir celles qu'il peut recevoir. Il demande de créer un groupe réduit qui travaillera sur celles-ci et en fera une synthèse pour le 15 mars. Se proposent pour ce groupe Roland Chaillot, Michel Pecoul, André Lanotte, Alain Myatovic.
- 2) Le second sujet « Présence du lionisme français en Afrique et promotion de la francophonie » aura comme participants Agnès Coussot, Frédérique Rousset, Henri Morin, Patrick Martin.
- 3) Pour ce troisième sujet laissé à l'initiative de l'AGLIF qui peut se résumer en « Création d'un comité des sages et mettre le doigt sur ce qui nous intéresse » se proposent Stéphane Senlier, Roland Chaillot, Jeanine Bonamy, Anne Pellerin et Claude Cappez.

Toutes les réflexions seront regroupées pour le 15 mars afin que le président en fasse la transmission au conseil des gouverneurs 2023-2024 via son président P. Farrugia au 31 mars

Stéphane Senlier qui préside la commission des statuts a proposé un protocole aux quatre candidats pour la mission de Directeur International mais il n'a pas été signé ; cela nous conduit à espérer un respect de tous les candidats et surtout une bonne conduite de leurs supporters car il faut bien convenir que ce sont ces derniers qui transgressent très facilement les règles de conduite que tout lion s'est engagé à respecter lorsqu'il a reçu son insigne. Il faudra être vigilants à Marseille.

Il convient de poursuivre sur le second point de l'ordre du jour :

Elections au poste de directeur international

La candidature de Nicole Belaud pour le poste de troisième Vice-Président International est confirmée. Il apparaît très souhaitable que les lions soient correctement informés sur les conditions de l'élection.

Stéphane Senlier indique que la commission nationale des statuts fera un communiqué précisant aux lions les conséquences d'un vote en faveur d'une candidature au poste de 3ème vice-président international.

Patrick Martin qui a lu dans la revue l'article de William Galligani pense que ce communiqué devrait parvenir à tous les lions Il semble qu'il souhaite l'envoyer à tous les Lions.

Henri Morin soutient l'idée de présenter un texte juridique à Alain Dreyfus rapidement et si information aux lions, le faire dans la revue en même temps que paraîtront les professions de foi des candidats.

Questions diverses

Suite à une demande Charles enverra à chaque délégué les tableaux des cotisants de tous les districts.

Elections à la présidence de l'AGLIF Roland Chaillot est élu président 2023-2024 mais à Bordeaux aucun candidat ne s'étant présenté il convient à Marseille de faire ces élections

Pour la présidence 2024-2025 et la vice-présidence 2023-2024 les candidats doivent appartenir aux districts Sud -Est, Sud, Normandie, Centre-Est, et centre.

Pour la vice-présidence 2024-2025 et donc présidence 2025-2026 les candidats des districts : Est, Ile de France Paris, Nord, Centre Sud et Ile de France Ouest.

« Peuvent être candidats les membres de l'AGLIF à jour de leur cotisation depuis 3 ans »

Article 2 du règlement intérieur de l'AGLIF

Les candidatures sont à faire parvenir à Charles Garzia avant le 30 AVRIL 2023.

Charles confirme que le trophée de l'AGLIF sera remis au second prospect puisque le préfet Parisot est hélas décédé.

En ce qui concerne cette convention Charles nous fait part de nombreuses difficultés venant du fait que maintenant c'est le DM qui est organisateur ; ce qui laisse très peu d'initiatives au commissaire alors que c'est lui en l'occurrence, Marc Infantes le local, qui connaît le mieux les problèmes.

Agnès Coussot demande si les associations filles auront des stands gratuits à cette convention. Charles indique que 15 associations ont été choisies par le conseil pour profiter de cette gratuité. Dans cette liste si les associations statutaires comme Médico et les CIF y figurent, aucune association fille (UDEL, UDELM, SOC, LAV, Patrimoine culturel) n'est retenue.

Suite à sa demande, Charles a obtenu une salle pour L'A G de AGLIF le vendredi de 10 à 12,

A 20 h 35 Le président remercie tous les membres, pour leur active participation et en particulier Stéphane, pour s'être chargé des moyens visio.

CECCALDI Hubert-Jean



Académicien élu en 1999
fauteuil 21 à L'académie
des sciences, lettres et
arts de Marseille créée en
1726 par Louis XV.

Ancien Directeur d'études
l'Ecole Pratique des
Hautes Etudes



au

à

Ancien responsable du département d'Océanologie à
l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Ancien directeur de la Maison franco-japonaise de Tokyo
Fondateur et Président honoraire de la Société franco-japonaise
d'Océanographie
Expert international

S'intéresse particulièrement au Japon, à la francophonie, à l'océanographie
biologique, à l'aquaculture, aux aménagements du littoral, aux récifs
artificiels et à la prospective méditerranéenne

Hubert Jean CECCALDI, maître-Assistant à la Faculté des Sciences de
Marseille, puis Directeur d'Etudes et de laboratoire à l'Ecole Pratique des
Hautes Etudes, il en dirigea le Département
d'Océanologie.

Spécialisé en physiologie d'organismes marins, en planctonologie et en
aménagements du littoral, il forma des spécialistes français et étrangers en
aquaculture. Président de la Société franco-japonaise d'Océanographie, il
organisa de nombreux colloques en Sciences de la mer en France et
au Japon avec des spécialistes japonais.

Il fut Directeur de la Maison franco- japonaise de Tokyo (1988-
1992). Élu le 24 juin 1999. Chevalier de la Légion d'Honneur.
Commandeur de l'Ordre du Soleil Levant..

La Trophée de L'AGLIF est remis chaque année lors de la convention nationale à une personnalité locale « non Lion », ce trophée est décerné par les membres de L'AGLIF du district ou a lieu la convention.

Monsieur Hubert –Jean CECCALDI a été choisi par le district Sud-Est pour recevoir ce trophée.

Je suis particulièrement heureux que ce trophée soit remis à Marseille à un amateur de la mer, à un défenseur du littoral méditerranéen, à un homme qui œuvre pour l'entente entre les peuples et qui est un défenseur de la Francophonie, comme tout membre de L'AGLIF car cela est également un de nos objectifs.

Charles GARZIA

INFORMATION AGLIF



La soirée des Gouverneurs qui avait lieu habituellement lors de la convention nationale, le jeudi soir, a été supprimée depuis quelques années, pour quelles raisons ?

Donc afin d'avoir le plaisir de nous

rencontrer autour d'un repas et en toute amitié et simplicité, nous vous convions à un repas des Gouverneurs le jeudi 25 Mai à partir de 19 heures au :

Golf Bastide de La Salette :_65 Imp. des Vaudrans, 13011 Marseille.

Tarif négocié :_Apéritifs, repas , vins et café compris : 45 € par personne

Le nombre de places étant limitée, si vous êtes intéressés, envoyez pour réservation un mail à charlesgarzia@gmail.com qui vous indiquera par retour les modalités de règlement.

NOUS NOUS SOUVENONS de :

Jean Pierre RONDEAU MJF Gouverneur 2014-2015 du District 103 Centre Ouest membre du Lions Club de NIORT DOYEN.

Georges ANGELINI MJF Gouverneur 1991-1992 du District 103 Ile de France Ouest membre du Lions Club de ASNIERES BOIS COLOMBES.

Fernand PETILLON MJF Gouverneur 1991-1992 du District 103 Centre membre du Lions Club de CHARTRES DOYEN.

André LEPEUPLE MJF Gouverneur 1997-1998 du District 103 Ile de France Paris ancien membre du Lions Club de PARIS VAUGIRARD SAINT LAMBERT.

Jean-Charles HENRY MJF Gouverneur 1996-1997 du District 103 Centre Est ancien membre du Lions Club de BESANCON CITADELLE.

Paul DEROUBAIX MJF Gouverneur 1991-1992 du District 103 Nord Fondateur du SOC (Science Outil Culture) membre du Lions Club de BETHUNE BEFFROI.

Guy-François BLANDIN MJF Gouverneur 1998-1999 du District 103 Ile de France Ouest membre du Lions Club de VILLENEUVE LA GARENNE

Philippe CALEM MJF Gouverneur 2004-2005 du District 103 Centre ancien membre du Lions Club de NEVERS LES EDUENS

**Quelques pensées...
ou répliques devenues célèbres. Mais toujours d'actualité.**

L'âme d'un peuple vit dans son langage. Goethe

Un traître est un homme politique qui quitte son parti pour s'inscrire à un autre. Par contre, un converti est un homme politique qui quitte son parti pour s'inscrire au votre. Clemenceau

Faire une loi et ne pas la faire exécuter, c'est autoriser ce que l'on veut défendre. Cardinal de Richelieu

Ne pas rendre l'argent que l'on doit c'est croire à un don du ciel Pierre DAC

Voilà, c'est fini pour aujourd'hui !

Merci

That's all Folks

